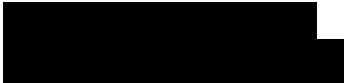




PAR COURRIEL

Québec, le 28 avril 2026



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2026-2027.010



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 4 avril dernier, visant à obtenir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] je désire obtenir les documents et fiches de breffage concernant la diminution actuelle et prévue des ETC. La période est le 1^{er} octobre 2025 à aujourd'hui. Je veux les fiches de breffage et les documents concernant les optimisations budgétaires actuelles et prévues. La période est du 1^{er} octobre 2024 à aujourd'hui. Enfin, je souhaite obtenir les statistiques pour congé de maladie pour le 1^{er} octobre 2024 à aujourd'hui.» (sic)

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, vous trouverez ci-joint le document des statistiques pour congé de maladie pour la période du 1^{er} octobre 2024 au 31 mars 2026.

Pour tous les autres documents répondant au libellé de votre requête, nous vous informons qu'ils ne peuvent vous être communiqués puisqu'ils sont constitués, en substance, de renseignements financiers, d'avis, de recommandations, de documents produits pour le compte de l'Assemblée nationale et de documents appartenant au cabinet du ministre, et ce, conformément aux articles 14, 22, 34 et 37 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)*.

... 2

De plus, un des documents répertoriés dans le cadre de votre requête ne peut vous être communiqué puisqu'il relève davantage de la compétence du Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, conformément à l'article 48 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)*. Dans ces circonstances, vous devez adresser votre requête à la responsable de la *Loi sur l'accès* de cet organisme aux coordonnées suivantes :

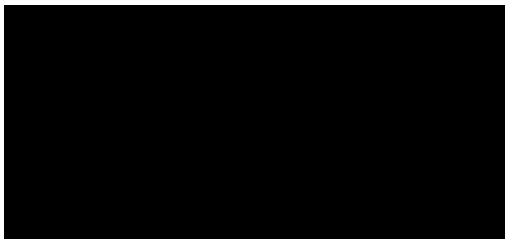
Secrétariat du Conseil du trésor

Madame Mélanie Drainville
Directrice du Bureau du secrétaire
875, Grande Allée Est, 4^e Secteur 100
Québec (Québec) G1R 5R8
Téléphone : 418 254-9672
acces-prp@sct.gouv.qc.ca

Par ailleurs, vous trouverez ci-annexés l'avis de recours prescrit par l'article 51 ainsi que les extraits relatifs aux dispositions invoquées de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veillez agréer,  l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information



Julien Sirois

p. j. 3